



Les situations de précarité persistent en Poitou-Charentes

En 2014, le pouvoir d'achat des ménages français progresse sous l'effet de la hausse des revenus d'activité et surtout du ralentissement des prélèvements obligatoires. Néanmoins, la faible reprise de l'activité ne permet toujours pas de limiter les pertes d'emploi et l'augmentation du chômage. En Poitou-Charentes, les situations de précarité persistent. Les Picto-charentais sont de plus en plus nombreux à bénéficier du Revenu de Solidarité Active (RSA), notamment en complément des faibles revenus d'activités. Ils sont aussi de plus en plus nombreux, au chômage depuis une longue durée, à bénéficier de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS). Le nombre de dépôts de dossiers de surendettement demeure élevé. Si tous les départements sont concernés par la hausse de la précarité, les disparités territoriales persistent et la Charente demeure le département le plus concerné.

Valérie Baltz (Insee)

En 2014, le pouvoir d'achat des ménages français se redresse nettement (+1,1 %), après avoir stagné en 2013. Cependant, les situations précaires continuent à progresser au même rythme que l'an passé. En Poitou-Charentes, plus de 106 000 allocations de *minima* sociaux (*définitions*) ont été versées, soit 5 % de plus qu'en 2013 (*figure 1*).

RSA-socle : une hausse moins soutenue du nombre d'allocataires

Fin 2014, 63 700 personnes sont allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) en Poitou-Charentes. Comme en 2013, leur nombre augmente fortement (+6,2 %), et de manière plus importante qu'en France métropolitaine (+5,8 %). Parmi ces allocataires, 45 900

perçoivent le RSA-socle (socle seul + socle et activité), soit 1 790 allocataires supplémentaires en un an. Cette hausse est moins importante que celle constatée en 2013. La part d'allocataires reste légèrement plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (53 % contre 52 %) (*figure 2*).

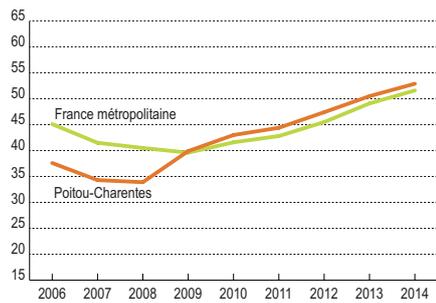
1 Forte hausse du nombre de bénéficiaires du RSA-Activité

Nombre d'allocataires des principaux *minima* sociaux en Poitou-Charentes, en 2014, et leur évolution entre 2013 et 2014.

	Allocataires RSA		dont allocataires RSA-Socle		dont allocataires RSA-Activité		Allocataires ASS		Bénéficiaires AAH		ensemble minima sociaux	
	2014	évolution 2013-2014 (en %)	2014	évolution 2013-2014 (en %)	2014	évolution 2013-2014 (en %)	2014	évolution 2013-2014 (en %)	2014	évolution 2013-2014 (en %)	2014	évolution 2013-2014 (en %)
Charente	14 285	7,3	10 537	5,7	3 748	12,2	2 570	0,7	6 895	-0,9	23 750	4,1
Charente-Maritime	23 532	6,3	16 861	3,7	6 671	13,7	4 639	4,6	10 907	3,2	39 078	5,2
Deux-Sèvres	9 864	6,6	6 647	4,3	3 217	11,8	2 001	9,0	7 165	4,4	19 030	6,0
Vienne	16 001	4,8	11 867	3,1	4 134	10,0	2 263	4,7	5 972	-1,4	24 236	3,2
Poitou-Charentes	63 682	6,2	45 912	4,1	17 770	12,2	11 473	4,5	30 939	1,6	106 094	4,7
France métropolitaine	2 223 555	5,8	1 688 759	4,8	534 796	9,3	436 400	3,4	1 008 527	2,0	3 668 482	4,5

2 Hausse continue du RSA-socle depuis 2008

Allocataires du RSA-socle (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans).



Lecture : sont pris en compte de 2006 à 2008 les allocataires du RMI et de l'API, à partir de 2009 les allocataires du RSA-socle.

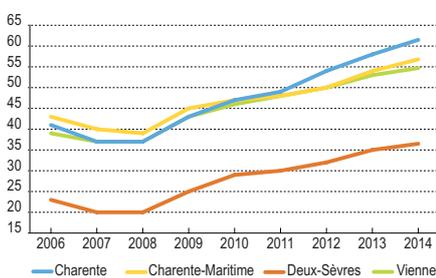
Sources : CAF, MSA, Insee.

En 2014, 7 160 Picto-charentais perçoivent le RSA-socle et activité, soit 6,1 % de plus en un an. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite sur la période (catégories B et C) dont la progression est particulièrement marquée en Charente-Maritime.

Le nombre d'allocataires du RSA-socle augmente davantage en Charente que dans les autres départements de la région. Ce département affiche le taux d'allocataires du RSA-socle le plus important de la région depuis 2011 (62 %). Les Deux-Sèvres, département le plus impacté par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en 2014, restent le département avec le taux d'allocataires le plus faible (37 %). Il est le seul département de Poitou-Charentes à avoir une densité d'allocataires inférieure au niveau national (figure 3).

3 La part d'allocataires du RSA-socle reste plus faible dans les Deux-Sèvres

Allocataires du RSA-socle par département (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans).



Lecture : sont pris en compte de 2006 à 2008 les allocataires du RMI et de l'API, à partir de 2009 les allocataires du RSA-socle.

Sources : CAF, MSA, Insee.

RSA-activité : la hausse s'intensifie

En 2014, 17 800 personnes perçoivent le RSA-activité. L'augmentation du nombre de bénéficiaires s'accélère par rapport à l'année 2013, en Poitou-Charentes (+12,2 % en un an) comme en France métropolitaine (+9,3 %).

Au final, 24 900 personnes ont bénéficié du RSA en complément des revenus d'une activité (RSA-activité et RSA-socle et activité), soit une hausse de 10,3 % en un an. C'est 5 points de plus qu'en 2013.

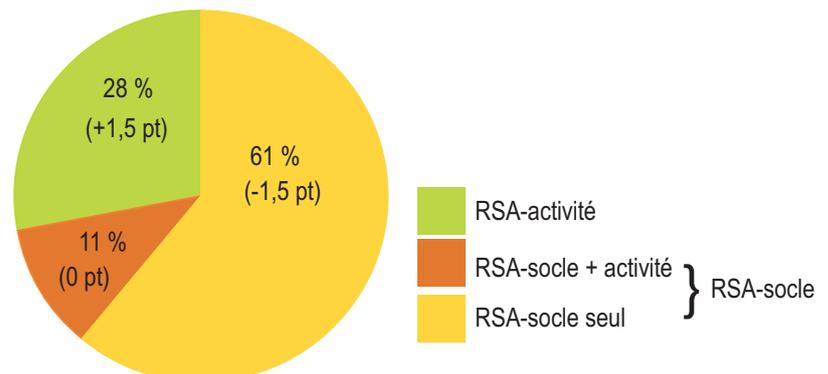
Dans la région, 28 % des allocataires du RSA perçoivent le RSA-activité, soit 4 points de plus qu'en France métropolitaine. 72 % des allocataires perçoivent eux le RSA-socle, dont 11 % le RSA-socle et activité (figure 4).

L'accélération du nombre d'allocataires du RSA-activité est cohérente avec l'augmentation des contrats courts (contrats à durée déterminée, intérim et temps partiel) dans la région et l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C). La diminution du taux de non-recours pourrait également être un facteur explicatif. En 2010, selon la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), 68 % des personnes éligibles au RSA-activité n'y recouraient pas.

La hausse du nombre d'allocataires du RSA-activité concerne tous les départements de la région. Elle est plus marquée dans le département de Charente-Maritime (+13,7 %). Ce département concentre le plus de formes particulières d'emploi (intérim, Contrat à Durée Déterminée et temps partiel). La Charente-Maritime et la Charente sont les deux départements les plus concernés par ce complément de revenu (respectivement 23 % et 22 %) (figure 5).

4 RSA : deux bénéficiaires sur cinq le perçoivent en complément de leurs revenus d'activité

Répartition des allocataires RSA en Poitou-Charentes en 2014 et évolution en point sur un an

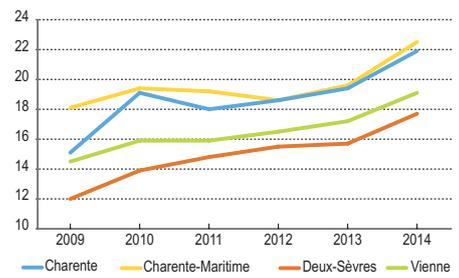


Lecture : en 2014, en Poitou-Charentes, 28 % des allocataires perçoivent le RSA-activité, soit 1,5 point de plus qu'en 2013.

Sources : CAF, MSA, Insee.

5 Forte hausse du nombre de bénéficiaires du RSA-activité en 2014

Allocataires du RSA-activité par département (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans).



Sources : CAF, MSA, Insee.

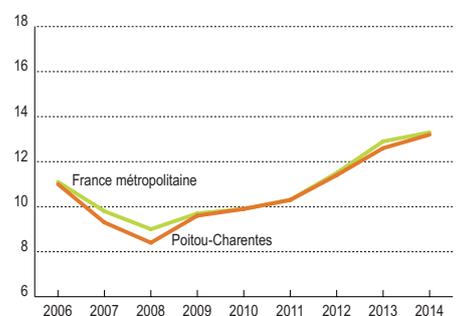
ASS : la hausse se poursuit à un rythme moins soutenu

En Poitou-Charentes, près de 11 500 chômeurs de longue durée ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage sont allocataires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) en 2014.

Ils sont 500 de plus qu'en 2013. La hausse amorcée en 2008, en lien avec la progression du chômage de longue durée, se poursuit en région comme en France métropolitaine. Néanmoins, le rythme ralentit (+10,1 % en 2013 et +4,5 % en 2014) (figure 6).

6 La hausse de l'ASS se poursuit à un rythme moins soutenu

Allocataires ASS entre 2006 et 2014 (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans).



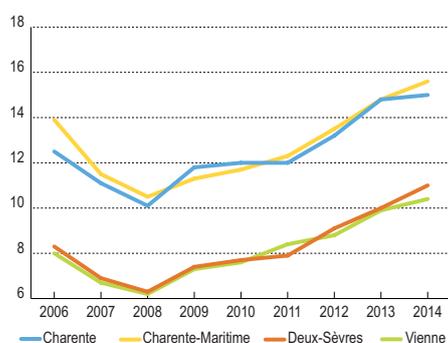
Sources : Pôle emploi, Insee.

En 2014, le nombre d'allocataires de l'ASS n'augmente que faiblement dans le département de la Charente (+0,7 %). Ce département est celui où le nombre de chômeurs de longue durée augmente le plus faiblement. Les deux départements charentais ont la part d'allocataires de l'ASS de la région la plus importante (15 adultes pour 1 000) et également les taux de chômage les plus élevés.

Dans les Deux-Sèvres, le nombre d'allocataires y progresse le plus fortement en 2014 (+9,0 %) dans la région. Dans le département de la Vienne, 10 adultes sur 1 000 sont concernés par l'ASS. C'est trois points de moins qu'en région et en France métropolitaine (figure 7).

7 Les deux Charentes, principaux bénéficiaires de l'ASS

Allocataires ASS par département (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans).



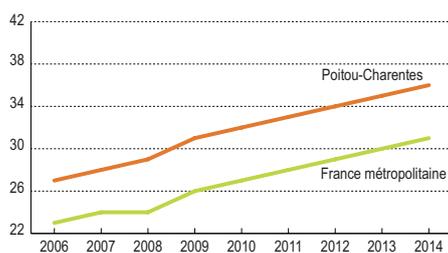
Sources : CAF, MSA, Insee.

AAH : légère diminution en Charente et dans la Vienne

La hausse continue de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) se poursuit en 2014. Au 31 décembre 2014, plus de 30 900 Picto-charentais en sont bénéficiaires, soit 500 allocataires de plus en un an. La part des bénéficiaires est plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (36 % contre 31 %) (figure 8).

8 La hausse se poursuit en 2014

Bénéficiaires AAH (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans) au 31 décembre .



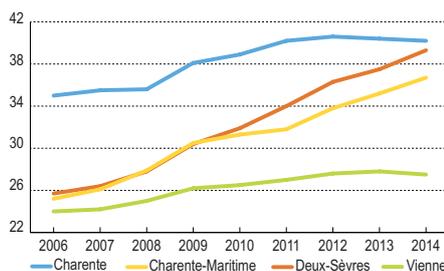
Sources : CAF, MSA, Insee.

Selon la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le nombre de demandes d'AAH déposées a augmenté de 56,5 % entre 2007 et 2013 en France métropolitaine. La CNSA explique cette augmentation par trois facteurs. D'une part, entre 2011 et 2015, la durée d'attribution de l'AAH a été limitée à deux ans pour une partie des bénéficiaires, engendrant une accélération du nombre de dossiers réexaminés. D'autre part, la revalorisation du montant de l'AAH entre 2007 et 2012 et par conséquent du recul du plafond de ressources, ont permis l'ouverture du dispositif à de nouvelles personnes. Enfin, le contexte peu favorable du marché du travail depuis 2008 a entraîné une diminution des ressources de nombreuses personnes et ainsi multiplié le nombre de personnes susceptibles de bénéficier de l'AAH.

En Charente, en 2014 comme en 2013, le nombre de bénéficiaires diminue légèrement (-0,9 %). Néanmoins, il est toujours le département le plus concerné (40 % des adultes). Pour la première fois depuis 2006, le nombre de bénéficiaires diminue aussi dans la Vienne (-1,4 %), alors que le département a le plus faible taux de bénéficiaires (28 % des adultes concernés). Comme en 2013, c'est en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres que le nombre de bénéficiaires progresse le plus (respectivement +3,2 % et +4,4 %) (figure 9).

9 Forte augmentation en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres

Bénéficiaires AAH par département (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans) au 31 décembre .



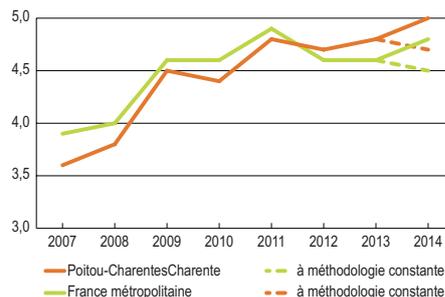
Sources : CAF, MSA, Insee.

Surendettement : le nombre de dépôts de dossier demeure élevé

En Poitou-Charentes, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement demeure élevé en 2014. Une modification de la procédure de traitement des dossiers de surendettement a eu lieu suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 de la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires. La modification du mode de comptabilisation des dossiers en phase de réexamen entraîne une progression apparente du nombre de dossiers déposés. À méthodologie comparable, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement diminue légèrement en un an (-0,5 %). En France métropolitaine, la baisse est plus marquée (-2,2 %). Les données ont été recalculées, à méthodologie comparable, uniquement au niveau national et régional. Ainsi, l'évolution du nombre de dossiers par département n'est pas disponible (figure 10).

10 Hausse du nombre de dossiers de surendettement déposés en 2014

Évolution des dépôts de dossiers de surendettement (pour 1 000 adultes de 20 ans ou plus).



Sources : Banque de France, Insee.

Définitions

Minima sociaux :

Les *minima sociaux* visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Ce type de prestations est versé sous conditions de ressources, permettant donc aux bénéficiaires de parvenir au niveau du minimum concerné. Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;
- les personnes handicapées (Allocation aux Adultes Handicapés - AAH) ;
- les personnes âgées (minimum vieillesse) (données non disponibles).

RSA :

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine. Il complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Il couvre des situations diverses et se décompose en trois allocations :

- Le RSA-socle seul concerne les foyers sans aucune activité. Un revenu minimum leur est assuré sur la base d'un barème révisé chaque année.
- Le RSA-socle et activité concerne les foyers dont les revenus d'activité se situent en dessous du barème et ne permettent pas d'atteindre le minimum forfaitaire garanti. Un complément de revenu leur est alors versé.
- Le RSA-activité concerne les foyers dont les revenus d'activités se situent au-dessus du barème, mais ne permettent pas d'atteindre le minimum forfaitaire. Un complément de revenu leur est également versé.

Les allocataires du RSA-socle correspondent aux anciens allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et de l'Allocation Parent Isolé (API).

Au 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité remplacerait la Prime Pour l'Emploi (PPE) et le RSA-activité.

ASS :

L'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) est accessible aux chômeurs ayant épuisé leur droit à l'assurance chômage et justifiant d'au moins cinq ans d'activité salariée au cours des dix années précédant la rupture de leur contrat de travail.

AAH :

L'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH) est une prestation sous condition qui permet de garantir un revenu minimal à un adulte handicapé.

Surendettement :

Les statistiques portent sur le nombre de dossiers de surendettement déposés à la Banque de France, et non sur le nombre de ménages ou de personnes surendettés : près de 42 % des dossiers sont des redépôts, en France.

Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaie
Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-8164
© INSEE Poitou-Charentes
Juin 2015

Pour en savoir plus :

- «Le bilan économique 2014 en Poitou-Charentes», *Insee Conjoncture* n° 5, mai 2015.
- Baltz V., Lampin D., «Charente : Une baisse de l'emploi généralisée», *Insee Flash* n° 11, mai 2015.
- Baltz V., Lampin D., «Charente-Maritime : hausse des défaillances d'entreprises», *Insee Flash* n° 12, mai 2015.
- Baltz V., Lampin D., «Deux-Sèvres : tassement de l'emploi marchand», *Insee Flash* n° 13, mai 2015.
- Baltz V., Lampin D., «Vienne : fort recul de l'emploi salarié marchand», *Insee Flash* n° 14, mai 2015.

